

Nom du projet/activité	<b>AGRIFRONT: Renforcement de la résilience économique et agricole à la frontière Haïti - République dominicaine.</b>
Numéro de référence:	<b>HPI20230725</b>
Pays:	Haiti

**DEMANDE DE PROPOSITION**

**No. HPI20230725- AGRIFRONT**

**Recrutement d'un Consultant National pour la réalisation d'une étude de marché dans les zones frontalières Haitiano-dominicaines**

<b>Date de publication de la Demande de Proposition :</b>	31 mars 2025
<b>Durée du contrat :</b>	25 jours de travail repartis sur un (1) mois et demi (1/2)
<b>Date limite de soumission des questions :</b>	11 avril 2025 avant 2h00pm
<b>Date limite de soumission des propositions :</b>	25 avril 2025 avant 10h00am
<b>Soumission électronique à l'attention de :</b>	PROCUREMENT HEIFER
<b>Soumission électronique :</b>	<a href="mailto:logistique-ht@heifer.org">logistique-ht@heifer.org</a>
<b>Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette demande de propositions :</b>	<a href="mailto:logistique-ht@heifer.org">logistique-ht@heifer.org</a>

## Table des matières

1.	Détails du projet .....	3
2.	Contexte .....	3
3.	Objectif de la consultation.....	4
3.2.	Objectif général.....	4
3.2.	Objectifs spécifiques .....	4
4.	Résultats attendus/ Livrables .....	4
5.	Méthodologie .....	5
6.	Coordination et appui.....	5
7.	Qualifications requises .....	6
8.	Procédure de sélection.....	6
8.2.	Proposition technique.....	6
8.3.	Proposition financière.....	6
9.	Livrables, calendrier et conditions de paiement .....	7
10.	Documents de candidature .....	7
11.	Normes & politiques de l'organisation.....	8
11.2.	Limitations.....	8
11.3.	Propriété .....	8
11.4.	Règlements applicables.....	9

## 1. Détails du projet

Agence d'exécution : Heifer International  
Maitre d'ouvrage : Heifer International Haïti  
Bailleurs : Heifer International Haïti  
Durée du projet : 5 ans (1<sup>e</sup> janvier 2024 – 30 juin 2029)

## 2. Contexte

Heifer Project International est une organisation Internationale Non Gouvernementale à but non lucratif apportant son expertise depuis environ 25 ans en Haïti dans l'agriculture et l'élevage dans le souci d'aider les familles bénéficiaires à avoir de meilleures conditions de vie. Sa mission globale est de combattre la pauvreté et la faim tout en prenant soin de l'environnement. Dans cet ordre d'idées, Heifer International lance un nouveau projet intitulé **Renforcement de la résilience économique et agricole à la frontière Haïti-République dominicaine (Agrifront)** qui a pour objectif principal d'améliorer la résilience économique et environnementale des communautés frontalières d'Haïti en permettant aux agriculteurs d'atteindre un niveau de revenu durable. Ce projet se concentre sur les actions visant à renforcer la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et la compétitivité des systèmes de production agricole. Il vise aussi à encourager l'auto-suffisance alimentaire de cette région face à la République Dominicaine et réduire la malnutrition existante dans certaines de ces communautés cibles.

Le projet AgriFront repose sur trois grands axes de développement :

- **Renforcement du développement communautaire durable mené localement (SLLD)** : Soutenir et dynamiser les initiatives de développement locales tout en renforçant l'intégration des principes de durabilité sociale, économique et environnementale.
- **Renforcement des systèmes de production agricole (SPA)** : Améliorer la productivité et la durabilité des pratiques agricoles, tout en promouvant la diversification agricole.
- **Renforcement du développement du système de marché (DSM)** : Faciliter l'accès des producteurs aux marchés, optimiser la commercialisation des produits agricoles et renforcer les chaînes de valeur locales.

**Bailleurs de fonds** : Ce projet est financé par Heifer Project International.

**Couverture géographique/axes d'intervention ciblés** : Les zones d'intervention du projet sont définies par axe en termes d'économie, commercialisation, et potentiel agricole de la zone frontalière avec la république dominicaine. Trois axes sont ciblés pour la réalisation des différentes actions couvrant au total 3 départements, 13 communes et 17 sections.

**Sud'Est** : Anse à Pitre, Thiotte, et Foret des Pins

**Centre** : Cerca la Source, Thomassique, Belladère (Baptiste), et Thomonde

**Nord'Est** : Carice, Mont Organisé, Capotille, Ouanaminthe, Fort-Liberté, et Ferrier

La frontière entre Haïti et la République Dominicaine est un espace de fortes interactions économiques et commerciales profitables pour les deux peuples. Elle constitue un pôle d'échanges formels et informels qui influencent directement les économies des deux pays. Cependant, les

dynamiques commerciales dans les zones frontalières sont affectées par divers facteurs, notamment les politiques commerciales, les infrastructures, les relations diplomatiques et les conditions socio-économiques locales avec un grand déséquilibre du côté des villes frontalières Haïtiennes. Une meilleure compréhension de ces dynamiques est essentielle pour identifier les chaînes de valeur des zones frontalières d'Haïti qui sont d'intérêt pour la République Dominicaine ainsi que les points d'entrée de ces chaînes de valeur capables de conduire à l'amélioration du système de marché et de la capacité des acteurs Haïtiens de la frontière.

### **3. Objectif de la consultation**

#### 3.2. Objectif général

L'étude a pour objectif principal de comprendre la dynamique économique et commerciale autour des produits Haïtiens d'intérêt pour les Dominicains sur la frontière Haïtiano-Dominicaine à travers une cartographie des systèmes de marché accentuée sur les zones Haïtiennes.

#### 3.2. Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, cette étude vise à :

1. Analyser les flux commerciaux et économiques (incluant offre et demande) des produits agricoles (élevage, pêche, cultures et apiculture) d'intérêt entre Haïti et la République Dominicaine
2. Identifier les principaux acteurs économiques et commerciaux du système de marché agricole opérant dans les zones frontalières en prenant en compte la représentation des jeunes et des femmes par désagrégation des données.
3. Prioriser au moins quatre chaînes de valeur agricoles développées dans chacune des zones frontalières d'Haïti et qui sont d'intérêt.
4. Déterminer les opportunités et les défis / goulots liés au commerce transfrontalier, local et ailleurs pour les chaînes de valeurs prioritaires incluant des spécificités pour femmes et jeunes.
5. Évaluer l'impact des politiques commerciales et des régulations en place.
6. Proposer des recommandations incluant les femmes et des jeunes pour améliorer la compétitivité des chaînes de valeur prioritaires, l'organisation des chaînes de valeur, la coopération économique et la régulation des échanges.

### **4. Résultats attendus/ Livrables**

A la fin de l'étude on devra aboutir aux résultats suivants :

1. Établir une liste d'au moins quatre chaînes de valeur développées dans chacune des zones frontalières d'Haïti, classées par ordre de priorité en fonction de la demande des consommateurs.
2. Réaliser une cartographie détaillée des systèmes de marché des chaînes de valeur prioritaires, incluant les principaux flux commerciaux, les infrastructures existantes, le niveau de l'offre et de la demande, ainsi que les acteurs clés (désagrégés par sexe et âge), etc.
3. Élaborer un tableau des points de friction et des goulots d'étranglement, de manière sexospécifique et par groupe d'âge (jeune et adulte), ainsi que des opportunités de coopération pour chaque chaîne de valeur prioritaire.

4. Évaluer les effets des politiques publiques sur le commerce transfrontalier, local et ailleurs
5. Proposer des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des interventions sur les chaînes de valeur prioritaires, en tenant compte des indicateurs de performance spécifiques aux femmes et aux jeunes.
6. Proposer un plan stratégique pour le renforcement des capacités incluant l'accès au financement des acteurs locaux en mettant un accent particulier sur l'inclusion des jeunes et des femmes dans les zones frontalières ciblées.
7. Formuler des recommandations concrètes :
  - Sur les stratégies pour renforcer l'organisation des chaînes de valeur selon l'approche système de marché, encourager le partenariat public -privé,
  - Améliorer la fluidité des échanges et favoriser le développement économique de la région frontalière.
  - Sur des technologies innovantes à adopter pour améliorer l'efficacité et la compétitivité des chaînes de valeur.

## 5. Méthodologie

Le/la Consultant (e) proposera une méthodologie détaillée qui doit prendre en considération toutes les démarches à entreprendre pour aboutir à la réalisation de cette étude à savoir :

1. Revue documentaire
2. Collecte de données sur le terrain
3. Traitement et Analyse des données etc

## 6. Coordination et appui

Le consultant travaillera sous la supervision du Chef de projet, assisté du Spécialiste en systèmes de marché, et le manager de MEL pour mener à bien sa mission. La coordination avec l'équipe est essentielle.

Le consultant devra soumettre au Chef de projet les éléments suivants :

- **Méthodologie Finalisée** : Une description détaillée de la méthodologie, de la stratégie et du calendrier de réalisation de l'étude.
- **Plan de Collecte de Données** : Un plan précis détaillant les sources de données, les méthodes de collecte et les outils à utiliser. Cela inclut les enquêtes, les entretiens et les données secondaires.
- **Version Préliminaire du Rapport Final** : Un premier jet du rapport final présentant les résultats de l'étude, les analyses et les recommandations préliminaires. Ce rapport sera présenté sur Powerpoint au staff de Heifer.
- **Présentation des Résultats** : Une présentation orale des principaux résultats et des recommandations devant les parties prenantes. Cette présentation devra être claire, concise et interactive.
- **Version Définitive du Rapport Final** : Le rapport final intégrant les commentaires et les corrections apportées à la version préliminaire. Ce rapport devra être complet, précis et validé par le Chef de projet.
- **Base de Données et Documentation** : La base de données utilisée pour l'analyse, ainsi que toute la documentation pertinente (questionnaires, transcriptions d'entretiens, etc.).

## Logistique

- Il est important de noter que le consultant devra utiliser sa propre logistique pour l'accomplissement de ses tâches.

## 7. Qualifications requises

Le prestataire ou l'équipe en charge de l'étude devra avoir :

- ✓ Une expertise en économie, commerce international, développement économique, Agroéconomie avec une expérience générale d'au moins 10 ans.
- ✓ Une bonne connaissance du contexte haïtien et dominicain.
- ✓ Une expérience avérée dans la conduite d'études économiques et commerciales, au moins deux (2) ans.
- ✓ Des compétences en collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives.

## 8. Procédure de sélection

Le recrutement sera effectué sur la base de critères de qualité. Un comité d'évaluation sera constitué et la proposition technique comptera pour 70% de la note, la proposition financière pour 30% de la note finale. Les éléments définissant cette qualité sont décrits en dessous.

### 8.2. Proposition technique

Pour la proposition technique, les éléments à considérer dans son développement sont :

#### a) *La méthodologie :*

- Démarche Technique et Méthodologique : évaluation de la cohérence et de la pertinence de la démarche proposée.
- Compréhension du Mandat : appréciation de la compréhension du mandat et des objectifs du projet.
- Organisation de la Mission et Calendrier : vérification de l'adéquation de l'organisation de la consultation, du plan de travail, ainsi que de la faisabilité et de la cohérence du calendrier d'intervention des ressources.

#### b) *Les compétences du/de la consultant-e Principal-e / de la firme et /ou des membres de l'équipe :*

- Formation académique : évaluation du niveau et de la pertinence de la formation académique du consultant.
- Expériences générales : analyse des expériences professionnelles générales pertinentes pour la tâche.
- Expériences spécifiques : vérification des expériences spécifiques en lien direct avec les exigences du projet.

### 8.3. Proposition financière

Notre appréciation portera sur :

- ✓ La présentation d'un budget détaillé et clair,
- ✓ Le montant global de la proposition,
- ✓ Les honoraires journaliers proposés,

- ✓ La logistique prévue pour cette consultation,
- ✓ Le montant des honoraires du personnel prévu pour mener à bien cette consultation

## 9. Livrables, calendrier et conditions de paiement

N.B. La durée prévue pour la consultation est de 25 jours de travail repartis sur un (1) mois et demi (1/2).

#	LIVRABLE	DURÉE	CONDITIONS DE PAIEMENT
1	Une note de cadrage finalisée incluant la revue bibliographique, l'approche méthodologique révisée, les outils de collecte et le plan de travail détaillé est soumise. Les outils seront révisés par le commanditaire pour recommandation avant le démarrage de la collecte des données.	Une semaine après la rencontre avec le contractant	30 % du montant du contrat, après approbation du premier livrable par le commanditaire
2	Collecte de données et rapport préliminaire (en anglais et en français)	A définir pendant la rencontre de cadrage	30 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le commanditaire
	Présentation du rapport préliminaire aux staffs	Utilisation de power point. A définir pendant la rencontre de cadrage	
3	Atelier pour présenter les résultats de l'étude aux parties prenantes. Soumission du rapport final complet en tenant compte des éventuels commentaires. (en anglais et en français)	A définir pendant la rencontre de cadrage	40% du montant du contrat, après approbation du rapport final par le commanditaire de l'étude

## 10. Documents de candidature

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leur dossier avec les documents suivants

1. Lettre de motivation
2. Une proposition technique contenant :
  - Un résumé des compétences des membres clés de l'équipe
  - Note explicative sur la compréhension du mandat ;
  - Approche méthodologique
  - Un plan de travail détaillé / calendrier d'exécution ;
  - CV actualisé avec références de 3 clients.
3. Une proposition financière détaillée en dollars US incluant toutes les dépenses nécessaires à la conduite de l'étude ;
4. Les documents légaux à jour ;
5. Un minimum de 3 références pour des travaux similaires réalisés.

## 11. Normes & politiques de l'organisation

### 11.2. Limitations

Cette Demande de Proposition ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette Demande de Proposition, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. Heifer se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de la Demande de Proposition.

### 11.3. Propriété

**Article 13.1.** Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de Heifer Project international. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de Heifer Project international du produit de travail.

**Article 13.2.** Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à Heifer Project international un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

**Article 13.3.** Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) Heifer Project international a spécialement commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) Heifer Project international est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans Heifer Project international comme un «travail fait pour la location», entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à Heifer Project international, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans le cadre du produit de travail, et Heifer Project international doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont Heifer Project international peut utiliser le produit de travail.



#### 11.4. Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de Heifer Project international.